

Aux membres de la Commission des transports et des télécommunications du Conseil national

Fribourg, le 30 août 2019

**Prise de position d'impresum – Les journalistes suisses sur les affaires de la Commission des transports et des télécommunications du Conseil national des 2 et 3 septembre 2019 sur les aides aux médias**

Madame la Présidente,

Madame la Conseillère nationale, Monsieur le Conseiller national,

**impresum** – Les journalistes suisses est l'organisation professionnelle de journalistes la plus grande de Suisse, avec 4500 membres. Elle est particulièrement concernée par la crise que traversent ses membres dans leur profession. Elle s'engage beaucoup afin que de nouveaux modèles surgissent, avec des aides d'Etat pour financer le journalisme.

**impresum** regrette de ne pas avoir été invitée aux auditions du 3 septembre 2019. A la place, l'organisation professionnelle prend position sur les questions posées.

**impresum** serait très heureuse d'être invitée dans les prochaines étapes du travail de la Commission sur ce dossier et est à disposition pour tout complément.

**I. Position générale d'impresum**

Le Conseil fédéral a annoncé le 28 août 2019 mettre en route des mesures d'aides aux médias rapidement réalisables. **impresum** se réjouit de l'importance que le Conseil fédéral accorde à une presse forte, garante d'un bon fonctionnement démocratique et souhaite vivement que la Commission en fasse tout autant. Il est en effet urgent d'agir.

Dans le projet de mesures que le Conseil fédéral souhaite rapidement proposer au Parlement il y a des moyens financiers supplémentaires, à hauteur de 50 millions pour soutenir les médias en ligne. **impresum** s'en félicite.

**impresum** se félicite aussi que le Conseil fédéral veuille soutenir les institutions de formation, comme le MAZ ou le CFJM, les agences comme Keystone-ATS ainsi que le Conseil suisse de la presse.

Davantage de journaux devraient aussi selon le Conseil fédéral profiter de l'aide indirecte de la presse qui sera augmentée. Agir pour la presse écrite au renforcement sur les aides indirectes, comme le prévoit le Conseil fédéral, en les étendant permet des mesures rapides dans cette période charnière de crise. **impresum** salue cette volonté à court terme ; à plus long terme, l'organisation professionnelle des journalistes préfère des aides directes, plus adaptées au soutien des médias. Les aides devraient renforcer les rédactions et non pas augmenter les dividendes des actionnaires dans des groupes de presse.

**impresum** est en faveur de la création d'une fondation pour les aides directes aux médias, afin de préserver la liberté rédactionnelle.

**impresum** recommande de s'inspirer des modèles scandinaves, ces pays étant aussi les champions de la liberté de la presse.

Ci-après **impressum** répond aux questions posées.

## **II. Braucht es eine staatliche Finanzierung und Förderung der Medien ? Falls ja, welche Medien sollen davon profitieren ?**

Pour **impressum**, la presse et les médias, le journalisme doivent être aidés et encouragés par des aides de l'Etat.

Presse et journalisme sont en crise. Il faut renforcer le soutien étatique à la presse pour contribuer à la sortie de la crise.

La presse écrite est spécifiquement touchée. Gravement. Des journaux ont disparu ces dernières années : 2017, l'Hebdo, 2018, Le Matin et le Giornale del Popolo. La diversité en a pris un coup.

### **Pour une aide indirecte, dans l'immédiat**

Comme l'a décidé l'Assemblée des Délégués d'**impressum**, réunie à Fribourg le 22 mars 2019, **impressum** soutient l'initiative parlementaire déposée en décembre 2018 par CE Géraldine Savary « Pour un soutien indirect renforcé à la presse ».

### **L'aide directe surtout**

**Impressum** est d'avis que l'aide directe est plus adaptée à terme.

Le 16 mars 2017, l'Assemblée des délégués d'**impressum** a pour la première fois dans une résolution pris position pour les aides directes :

*« **impressum** – les journalistes suisses demande que la politique endosse ses responsabilités face à la grave détérioration financière des médias. La plus grande organisation professionnelle des journalistes en Suisse appelle la Confédération, les cantons et les communes à apporter, en plus des aides indirectes existantes, des aides directes à des projets éditoriaux, quel que soit leur support.*

*Dans ses buts politiques, **impressum** réclame depuis longtemps « une aide aux médias qui sert la liberté des médias, pour servir le droit fondamental du public à la liberté d'information.*

*Ces aides directes devraient encourager le journalisme indépendant et déontologiquement irréprochable ».*

Ces aides directes sont connues par exemple dans les Pays scandinaves qui sont les champions de la liberté de la presse.

Pour garantir l'indépendance des médias, il y a lieu de créer une ou des fondations qui recevraient les aides et les redistribueraient selon des critères précis.

Les médias à soutenir sont les journaux de presse écrite en difficultés. Sur papier ainsi qu'aux journaux en ligne qui sont souvent encore fragiles

## **III. Wie soll die Förderung finanziert werden ?**

Le budget général de la Confédération devrait servir à financer ces médias. A la rigueur, la redevance aussi, s'il y a consensus sur son affectation, et la répartition de la redevance entre les différents médias.

impresum n'est pas d'avis qu'il y a besoin de modifier la base constitutionnelle, article 93 Cst. féd., pour encourager les journaux en ligne, ou la transformation numérique des journaux papier.

En effet, l'article 93 Cst. féd. donne la compétence à la Confédération de régler aussi « les autres formes (de diffusion de production et d'information) ressortissant aux télécommunications publiques ». Selon l'article de doctrine d'Urs Thalmann, « La compétence parallèle des cantons et de la Confédération dans la promotion des médias », pp. 8-12, in [www.jusletter.ch](http://www.jusletter.ch), l'article constitutionnel précité vise Internet et les offres en ligne de journaux.

Attendre une révision de la Constitution fédérale pour agir serait un suicide pour les médias en grandes difficultés actuelles.

Comme source supplémentaire de financement, on peut aussi penser à une taxe sur toute la publicité générée en Suisse, comme impresum l'a proposée dans sa prise de position du 15 octobre 2018 sur le projet de loi sur les médias électroniques, p.12 : « *Das könnte zum Beispiel durch eine allgemeine Werbesteuer erreicht werden, die auf alle in der Schweiz erwirtschafteten Einnahmen durch den Verkauf von Werbeflächen bzw.- Zeit erhoben wird* ». Cela aurait pour avantage aussi de cibler les fenêtres publicitaires dirigées vers la Suisse.

Dans notre prise de position sur le projet de Loi sur les médias électroniques, p. 8, nous avons aussi proposé : « *Die Höhe der Abgabe gewährleistet, dass die Information der Bevölkerung in genügender Vielfalt, Unabhängigkeit und Qualität gewährleistet werden kann* ».

Nous vous remercions pour tout ce que vous pouvez entreprendre pour assurer des médias forts qui pourront remplir leur rôle primordial pour un bon fonctionnement de la démocratie.

Nous restons à votre disposition pour des compléments et nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Madame la Conseillère nationale, Monsieur le Conseiller national, à l'assurance de notre considération distinguée.

Dr. Franca Siegfried, Présidente



impresum – Les journalistes suisses

Dr.iur. Dominique Diserens, Secrétaire centrale

